

Ouverture d'une Maison d'Assistantes Maternelles



Le projet de maison d'assistantes maternelles (MAM) a été présenté au Maire en mai par trois jeunes femmes très motivées.

L'une était Bussacaise, une autre déjà assistante maternelle agréée...et leur démarche a d'abord été de solliciter les élus afin de savoir si la commune disposait d'un local à louer.

La municipalité leur a fait visiter un logement vacant à rénover, jouxtant l'école, et avec la possibilité de l'agrandir ; ce local leur a plu tout de suite....

Après réflexion, le conseil municipal a accepté de réaliser les travaux nécessaires pour rénover, adapter et rendre accessible ce logement vacant qui pouvait parfaitement convenir.

Les services de la protection maternelle infantile (PMI) qui dépendent du département ont agréé leur association très récemment.

A l'issue de leur formation, vers la mi-décembre, ces dames ouvriront la MAM, offrant ainsi aux parents de jeunes enfants un nouveau service sur la commune, complémentaire de celui que rendent les nourrices agréées.

Afin d'avoir à votre disposition l'offre complète proposée sur notre commune, vous trouverez ci-après la liste des assistantes maternelles agréées qui sera donc complétée par une Maison d'Assistantes Maternelles dans le courant du mois de décembre.

Liste des assistantes maternelles agréées demeurant à Bussac sur Charente

<u>BIENAIME</u>	Virginie	15 chemin de l'Espérance	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.16.22.04.98
<u>BONNET</u>	Valérie	6 rue du Renclot	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	06.22.12.00.64
<u>CECCONI</u>	Christelle	41 chemin des Chaumes	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	06.34.17.33.29
<u>CHARDAN</u>	Maria	8 impasse de la Cuelle	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.97.70.38
<u>DUGARCEIN</u>	Sandrine	14 impasse de la Cuelle	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.74.00.19
<u>MOISY</u>	Lydie	10 chemin des Carrières Rochefollet	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.91.78.77
<u>PICOT</u>	Patricia	9 chemin de la Grande Porte	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.93.01.36
<u>PORTES</u>	Christine	44 chemin des Chaumes	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.93.22.81
<u>TESSIER</u>	Claudette	2 chemin de l'Escambouille	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.74.00.04
<u>VALENCON</u>	Frédérique	72 bis route du Val de Charente	17100	<u>BUSSAC SUR CHARENTE</u>	05.46.74.33.88



Située entre la « nounou » et la crèche, la Maison d'Assistantes Maternelles (MAM) est un mode de garde alternatif prisé par les parents. Marie-Cécile, Élisabeth et Alison présentent leur MAM.

Comment l'idée d'une MAM est-elle venue ?

Élisabeth : Avec Alison nous étions en train de réfléchir à notre reconversion professionnelle et c'est de là qu'est né le projet. Nous avons donc recherché une troisième personne pour compléter notre équipe et nous avons fait la connaissance de Marie-Cécile déjà assistante maternelle depuis deux ans.

Marie-Cécile : C'est la patience et la sagesse qui nous ont lié toutes les trois pour bâtir ce projet qui nous tient à cœur. Notre côté créatif et joyeux apporte un côté très positif à cette mam.

Alison : Nous connaissons les avantages et la manière de travailler dans ce mode de garde. La compagnie des pitchoun's permet d'offrir un accueil individualisé et de mettre en avant nos valeurs éducatives comme la motricité libre, l'accompagnement, l'autonomie. C'est pour cela que nous sommes complémentaires.

Comment vous êtes-vous organisées ?

Élisabeth : La mairie a mis en location un logement communal, juste derrière l'école pour accueillir notre MAM. Nous avons des contrats de travail avec les parents employeurs, similaires à une assistante maternelle indépendante. Nous avons suivi une formation par le service de la PMI.

Alison : Concernant la maison, la commune a financé les travaux de rénovation pour que nous puissions travailler dans de bonnes conditions. Nous disposons d'une cuisine séparée, d'un grand espace de vie avec un coin lecture, un autre réservé aux bébés et de la place pour les activités.

Marie-Cécile : C'est un vrai confort pour nous mais aussi pour les enfants qui bénéficient d'une mini-collectivité. Trois chambres ont été aménagées avec des lits adaptés à chaque catégorie d'âge et bien-sûr, des toilettes et une salle de bain équipée. Nous pouvons même profiter du jardin clôturé dès que le temps nous le permet.

Élisabeth : Nous accueillons des bébés de 2 mois et demi à 3 ans, de 7h30 à 18h30. La MAM peut accueillir 12 enfants simultanément.

